

TABLE RONDE DE L'AVENT 2011

Église de Sainte-Agnès - le 27 novembre 2011

THÈME : *Le diaconat a-t-il vraiment trouvé ses marques dans le diocèse de Rimouski ?*

NOTE DE PRÉSENTATION

Le diaconat a-t-il vraiment trouvé ses marques dans notre diocèse ? C'est cette question que nous avons posée cette année à la Table ronde que nous organisons tous les premiers dimanche de l'Avent. Et pour amorcer les échanges, nous avons invité M. Raynald Brillant, membre du Comité diocésain du ministère diaconal et responsable diocésain de la formation des futurs diacres, M. Raymond Ross, diacre permanent de la toute première cohorte de 1995, M^{me} Micheline Bourgoïn, épouse du diacre Jacques Lord de Mont-Joli ordonné en 2005 et M. Daniel Langlais de Rimouski, candidat au diaconat pour une ordination prévisible en 2012.

Nous avons publié dans la revue diocésaine *En Chantier* (#77 de janvier 2012) quelques extraits de leur communication, référant au site Web du diocèse pour l'intégrale. Bonne lecture!

RDes/

TABLE DES MATIÈRES

I. Raynald Brillant : Le diaconat, son origine et l'histoire de son implantation dans le diocèse de Rimouski	p. 2
II. Raymond Ross : Entre l'appel et l'ordination	p. 8
III. Micheline Bourgoïn : Être l'épouse d'un diacre	p. 11
IV. Daniel Langlais : Devenir diacre : pour qui ? pour quoi ?	p. 12

Le diaconat, son origine et l'histoire de son implantation dans le diocèse de Rimouski

Raynald Brillant ptre

Le diaconat permanent a-t-il vraiment trouvé ses marques dans l'Église de Rimouski ? Une question qu'il nous faut aborder avec beaucoup d'humilité! La restauration du diaconat dans notre Église, en effet, s'est réalisée après bien des recherches, non sans difficulté, mais elle est d'abord l'œuvre de l'Esprit Saint. En approfondissant l'histoire de sa restauration dans notre Église, j'en suis ressorti plus que jamais convaincu : l'Esprit nous a précédés, à travers nos tâtonnements, sur le chemin qui nous a conduits à son acceptation.

Aujourd'hui, je m'attarderai à trois moments de cette restauration :

- Dans un premier temps, je ferai un bref retour sur l'enseignement du Concile Vatican II. Une recherche incontournable pour bien comprendre notre vécu.
- Ensuite, je parlerai du premier essai pour lancer le diaconat permanent dans notre Église, en 1976. Une recherche qui n'a pas eu de lendemain mais qui a servi à éveiller le peuple chrétien à cet appel du Concile.
- Puis, j'en viendrai à la restauration proprement dite du diaconat décidée par Mgr Gilles Ouellet, en 1989, et à la mise en place des premières cohortes qui ont mené à l'ordination de nos diacres actuels.
- Enfin, en guise de conclusion, je dégagerai quelques observations qui pourraient nous guider dans notre questionnement. Quel avenir a-t-il dans notre diocèse?

1.- Vatican II et le diaconat permanent

Quelques mots seulement résument l'enseignement de Vatican II sur le diaconat permanent : **il a fait beaucoup, mais il nous a laissés sur notre appétit.**

Il a fait beaucoup! En effet, il a restauré un ordre disparu dans l'Église latine depuis plus de dix siècles. Ce geste prophétique, il n'y a aucun doute, est l'œuvre de l'Esprit Saint. En effet, le diaconat permanent n'était pas un sujet qui intéressait tellement les théologiens et les pasteurs dans les années qui ont précédé le Concile. Nous recensons bien quelques articles publiés ici et là dans des revues théologiques de peu d'importance, mais l'intérêt des théologiens était ailleurs. La théologie du laïcat, l'œcuménisme, la liturgie et l'exégèse retenaient prioritairement leur attention. Durant mes études au Grand Séminaire, de 1955 à 1959, je vous avoue que je n'ai pas entendu parler beaucoup du diaconat permanent.

Et voici qu'au Concile, dès la deuxième session, des évêques d'Amérique latine et de quelques pays de mission, dans le cadre de l'étude de la constitution sur l'Église, demandent la restauration du diaconat permanent. Un évêque argentin a ainsi interpellé les Pères conciliaires : « **Vénérables frères, ne nous retirez pas l'espérance. Le schéma ouvre la porte au diaconat, Nous ne vous obligeons pas à y entrer, mais au moins n'empêchez pas ceux qui veulent de le faire.** » L'idée fait vite son chemin et, à la troisième session, le diaconat permanent est restauré dans l'Église latine avec la promulgation de la constitution *Lumen Gentium*.

L'enseignement du Concile sur le diaconat est très bref : deux courts paragraphes, le numéro 29 de la constitution sur l'Église et le numéro 16 du décret sur l'activité missionnaire de l'Église.

La constitution sur l'Église redonne au diaconat permanent sa place dans l'Église. Une courte phrase définit le diaconat : « **Au degré suivant de la hiérarchie se trouvent les diacres qui reçoivent l'imposition des mains non en vue du sacerdoce, mais en vue du service. En effet, soutenus par la grâce sacramentelle, de concert avec l'évêque et son presbyterium, ils servent le peuple de Dieu dans l'office liturgique, le ministère de la prédication, les secours de la charité** » (*Lumen Gentium* no.29).

Dans ces quelques mots, le Concile dit tout sur le diaconat permanent : les diacres appartiennent au sacrement de l'Ordre et le Concile reprend la formulation de la Tradition Apostolique pour le situer dans l'Église : il est ordonné en vue du service et non du sacerdoce. Il énumère ensuite les trois champs où le diacre vivra sa diaconie : la liturgie, la prédication et la charité. Le Concile ne va pas plus loin. C'est comme s'il jetait une petite graine en terre, laissant aux pasteurs et aux théologiens le soin de découvrir, avec l'aide de l'Esprit Saint, toute sa richesse, surtout les avenues que nous ouvre sa restauration.

Ces deux courts textes décrivent toutefois le contexte dans lequel cette restauration s'est faite. Mieux, ils nous révèlent la conjoncture ecclésiale qui a amené les Pères conciliaires à prendre cette décision.

- *Lumen Gentium* dit en effet que ce sont les difficultés présentes qui demandent l'apparition de ce nouveau ministère pour exercer des fonctions essentielles à l'Église. « **Aujourd'hui, cependant, ces offices (liturgie, prédication et charité), extrêmement nécessaires à la vie de l'Église, peuvent difficilement s'exercer dans la discipline de l'Église latine telle qu'elle existe en de nombreuses régions; le diaconat permanent pourra donc à l'avenir être rétabli comme degré distinct et permanent de la hiérarchie** » (L.G. no 29).
- Le décret *Ad Gentes* part d'un constat : il y a des hommes qui exercent, de fait, un ministère diaconal dans les communautés chrétiennes éloignées de prêtre; il convient donc que ces hommes soient revêtus de la grâce sacramentelle du diaconat. « **Là où les Conférences épiscopales le jugeront opportun, l'ordre du diaconat devra être rétabli comme état de vie permanent, selon les dispositions de la Constitution sur l'Église. Il est utile, en effet, que les hommes qui accomplissent un ministère vraiment diaconal, ou en prêchant la Parole de Dieu, ou en gouvernant au nom du curé et de l'évêque les communautés chrétiennes éloignées, ou en exerçant la charité dans les œuvres sociales ou caritatives, soient fortifiés par l'imposition des mains transmise depuis**

les Apôtres et plus étroitement unis à l'autel, pour qu'ils s'acquittent de leur ministère plus efficacement, au moyen de la grâce sacramentelle du diaconat » (*Ad Gentes*, no. 16).

Les Pères Conciliaires sont conscients que le service de la sanctification, comme celui de la prédication, et les œuvres de charité sont essentiels à la vie de l'Église. Nous sommes un peuple de prêtres, de prophètes et de rois. Il faut des ministres pour aider le peuple de Dieu à vivre sa vie baptismale. La conjoncture ecclésiale a changé. Les évêques et les prêtres, avec la disparition du diaconat permanent, ont accompli ce ministère des siècles durant; des baptisés, notamment les religieux et religieuses, ont consacré leur vie au service des œuvres de charité. Pour répondre à ces besoins, il semblerait important de restaurer cet ordre dans l'Église. Le fait-on parce qu'il manque de prêtres? Que signifie le fait que le diacre soit ordonné non pas en vue du sacerdoce, mais du service? Le Concile ne répond pas à ces questions. Aussi nous laisse-t-il sur notre appétit.

Je termine cette section en vous citant un court extrait d'une conférence prononcée par un jeune théologien allemand à la fin de la deuxième session du Concile. Il parle du diaconat en ces termes : **« on pourra reconnaître sans difficulté deux éléments positifs et importants pour réclamer la restauration du diaconat. Tout d'abord s'exprime à travers cette demande une faim plus profonde de la Parole de Dieu dont l'annonce plus efficace doit être recherchée par de nouvelles voies. On est effrayé par le train-train d'un christianisme purement sacramentel, souvent proche de la magie, qui ne conduit plus à la foi qui vient de l'écoute. À cela s'ajoute la volonté de rendre le ministère spirituel plus mobile et plus dynamique, d'élargir le champ des vocations par la création d'un ministère spirituel n'exigeant pas le célibat, et cela sans toucher au célibat des prêtres » (Mon Concile Vatican II, p. 109).**

2.- Premier essai de la restauration du diaconat permanent dans le diocèse, en 1976

Dix ans après le Concile, quelques années après l'acceptation du diaconat par la conférence des évêques canadiens, Mgr Gilles Ouellet, alors archevêque de Rimouski, chargeait, en 1975, Mgr Philippe Saintonge, ancien vicaire général, de tâter le pouls du presbyterium et des personnes engagées en pastorale sur la nécessité de restaurer le diaconat dans notre Église. L'heure serait-elle venue de prendre une décision en ce sens ? Déjà notre Synode diocésain avait, en 1972, proposé **« de créer au besoin des ministères nouveaux répondant aux besoins actuels comme, par exemple, des diacres permanents pour le service caritatif de l'Église » (Semences et récoltes, p. 47, n. 57).**

Mgr Saintonge a rencontré les membres des zones pastorales, prêtres, religieux et laïcs, pour les sensibiliser à la question. Son objectif était précis : faire connaître la théologie conciliaire sur le diaconat permanent, très peu connue des prêtres et des agents de pastorale, il faut l'avouer, et connaître surtout leur opinion sur l'opportunité de restaurer ce dernier dans notre Église.

Dans un document rédigé après ces rencontres et présenté aux présidents des zones pastorales en novembre 1976, Mgr Saintonge tire une conclusion : l'heure n'est pas venue de restaurer le diaconat permanent dans notre diocèse. Dans des mots respectueux, il décrit ce que pensent les per-

sonnes consultées du diaconat permanent en quelques phrases qui ne souffrent aucune ambiguïté :

« Que pourront faire les diacres, autre que ce que font les laïcs engagés et nous, les prêtres, actuellement? Nous pensons à certaines frustrations vécues en ces 15 dernières années! Nous faudra-t-il opérer un nouveau repli ! De plus, se dit-on, on est à sonder des avenues nouvelles qu'offre « une Église tout entière ministérielle », faudra-t-il aussi opérer un recul sur ce plan ? Et le recrutement sacerdotal, déjà si faible, ne sera-t-il pas paralysé par l'arrivée sur la scène ecclésiale de ces nouveaux diacres ou mini-prêtres. »

Dans son document, Mgr Saintonge ne se gêne pas pour qualifier la réaction des personnes consultées de « rejet du diaconat permanent ». Mais il termine par cette affirmation que j'ai lue avec émotion, elle décrit bien les qualités de prêtre qui ont tellement marqué les prêtres de ma génération : **« Malgré cette première réaction de rejet, essayons de quitter le plan émotif pour faire confiance à Vatican II quelques minutes. »** Et il insiste sur le thème de l'Église, servante et pauvre, consacrée par le Concile, pour terminer par cette affirmation charismatique : **« Vatican II devait donner un signe concret, visible de cette nouvelle vision de l'Église servante et pauvre. Le plus expressif : le Diaconat. C'est pourquoi il faut le voir moins comme l'exhumation d'un ordre ancien que comme un surgissement charismatique. Pourquoi le diaconat renouvelé? Pour signifier le Christ Serviteur. Pour signifier l'Église servante. »**

Comment expliquer ces réactions plutôt émotives dans notre Église ? Deux raisons, je crois. Nous venions d'abord de vivre notre Synode diocésain. Un événement qui avait été l'occasion d'une prise de parole sans précédent dans notre diocèse. La découverte que l'Église n'était pas cette pyramide ayant à sa tête le pape, les évêques et les prêtres, laissant les laïcs au bas de l'échelle, mais le peuple de Dieu dont les membres ont la dignité de prêtres, de prophètes et de rois. Telle a été, je crois, la plus grande expérience de notre Synode.

Après avoir vécu tant et tant d'années dans une Église plutôt cléricale, les laïcs voient leur place se dessiner au sein du peuple de Dieu. Notre Synode a consacré cette option en recommandant la formation, aux niveaux local, régional et diocésain, de conseils de pastorale dont le rôle principal était de participer avec l'évêque au gouvernement pastoral du diocèse. Participer au gouvernement pastoral du diocèse, une affirmation toute nouvelle pour nous ! Restaurer l'ordre des diacres était facilement vu comme une nouvelle forme de cléricalisation de l'Église. D'où ce mot qui revenait souvent : il ne faut pas enlever la place aux laïcs.

De plus, cette époque a coïncidé avec l'arrivée des agents et agentes de pastorale. Des laïcs, animateurs de pastorale scolaire. Des religieuses, surtout animatrices de pastorale dans les communautés chrétiennes. La théologie des nouveaux ministères faisait ses premiers pas. Déjà se dessinait le contour de ces nouveaux ministres : des laïcs et des religieux qui s'engagent, au nom de leur baptême dans l'Église, dans un service stable, d'une certaine durée et qui reçoivent une mission de l'évêque pour accomplir leur mission. Ces personnes n'étaient pas destinées à être des exécutants ou des adjoints des curés, mais des partenaires dans leur mission. La venue des diacres n'allait-elle pas empêcher cette nouvelle pousse de se développer?

3.- Restauration du diaconat permanent en 1989 et formation des premiers candidats

Quinze ans après, toujours pas de diacre, mais l'Esprit veillait au grain! À la fin des années 80, le sujet a été amené au conseil du presbyterium par notre confrère Jacques Tremblay qui revenait d'une année sabbatique à Paris. Il s'était converti au diaconat permanent au contact de théologiens chevronnés, entre autres le Père Hervé Legrand. Le sujet a été abordé à quelques séances, les discussions ont été parfois difficiles, toujours franches, et elles se sont orientées vers la recherche de l'identité du diacre permanent. Approfondir l'identité du diacre permanent avant de chercher les tâches ou les fonctions qu'il pourrait accomplir dans notre Église ! C'est la voie qui nous a permis de découvrir le diacre non comme celui qui vient suppléer au manque de prêtres ou qui vient prendre la place des laïcs, mais comme le signe du Christ serviteur dans l'Église. Les prêtres ont leur place : ils sont les signes du Christ prêtre et rassembleur du peuple de Dieu. Les diacres ont la leur : ils sont les signes du Christ serviteur et de la diaconie de l'Église.

Le temps était venu de faire le pas et de restaurer le diaconat dans notre Église. Monseigneur Gilles Ouellet l'a fait dans un document officiel promulgué le 18 septembre 1989. Il souligne trois aspects importants :

- Le diaconat permanent est un don de l'Esprit aux communautés en vue de remplir la mission que l'Église a reçue du Christ. Ce n'est pas une institution humaine : en donnant à l'Église le sacrement de l'ordre, le Christ a donné le diaconat.
- Le diacre accomplit, certes, certaines fonctions dans l'Église, « **mais il faut plutôt se référer à sa signification profonde qui s'enracine dans le sacrement de l'ordre et qui vise à rappeler le Christ serviteur. De même que le prêtre est un baptisé appelé, ordonné et envoyé pour être signe du Christ rassembleur, ainsi le diacre est un baptisé appelé, ordonné et envoyé pour être signe du Christ serviteur** ».
- Il décrit ensuite le rôle du diacre dans notre Église en citant un texte du Père Hervé Legrand. « **Le point fort du diaconat est d'être le signe du Christ venu pour servir et non pour être servi. Là où est le frère en son besoin matériel et spirituel, là doit se trouver le diacre.** » Et il termine en disant : nous voulons que la présence et l'engagement des diacres rendent plus visible cette dimension évangélique du service, particulièrement du service caritatif. Ils ont leur place dans notre pastorale parmi les personnes déjà à l'œuvre sous une forme ou sous une autre au sein de nos communautés chrétiennes et des organismes diocésains.

Pendant deux ans, cette décision de notre évêque a été étudiée dans les zones pastorales; un comité provisoire a été formé pour jeter les bases de l'organisme diocésain qui aurait la responsabilité d'accompagner les candidats au diaconat permanent. Au sein de ce comité, il faut souligner le travail très important de recherche qu'ont fait Michel Santerre et Irène Parent, son épouse. Le comité diocésain, formé par Mgr Ouellet à l'automne 91, s'est mis au travail pour préparer l'arrivée de la première cohorte de candidats en octobre 92. Et depuis, que de travail, que de rencontres! Nous en récoltons aujourd'hui les fruits : treize candidats ont été ordonnés diacres pour le diocèse de Rimouski et deux autres devraient normalement l'être l'an prochain.

4.- En guise de conclusion

Le diaconat permanent a-t-il trouvé ses marques dans notre Église ? Comment doit-il se vivre aujourd'hui ? Je n'ai pas la prétention de répondre à cette question . Je n'ai ni la compétence ni l'autorité pour le faire. Pour nous aider dans notre recherche, et c'est tous ensemble qu'il faut le faire, je citerai deux textes qui nous indiquent des points de lumière. Le premier nous est donné par le comité des ministères de l'AECQ, dans le document *Le diaconat permanent au Québec*, publié en 2006. Voici : « **Les diacres ne sont pas destinés à présider les communautés chrétiennes, mais à nouer les diaconies. Le ministère diaconal est transversal : il ne rassemble pas la communauté, mais il la traverse du seuil à l'autel, et vice-versa, pour qu'elle se rassemble et célèbre en vérité l'Eucharistie, pain rompu pour un monde nouveau.** » Le deuxième est une affirmation du Père Legrand que j'ai citée plus haut : « **Là où est le frère en son besoin matériel ou spirituel, là doit se trouver le diacre.** »

Je souligne les mots : **besoin matériel ou spirituel**. Dans notre Église, ces besoins existent et les diacres sont là. Quelques diacres sont engagés dans le ministère de la pastorale du baptême; ils rencontrent là les chrétiens du seuil; nous en retrouvons comme accompagnateurs de personnes malades, âgées ou en deuil; certains ont mis sur pied des cellules de vie chrétienne; d'autres sont engagés dans des organismes voués à l'aide des jeunes en difficulté, quelques-uns sont sur le marché du travail et vivent leur engagement dans leur milieu de vie. Vous me direz qu'on n'a pas besoin d'être diacre pour faire tout cela. Dans ces milieux, il y a des prêtres, des agents de pastorale capables de répondre à ces besoins; oui, mais le diacre est auprès de ces gens un témoin du Christ serviteur, un témoin de l'Église servante. Il est consacré serviteur dans l'Église du Christ pour accomplir ce ministère.

Je termine en vous citant un texte de Sesboué qui ouvre des perspectives pour l'Église. « **Ces besoins, tout le monde en connaît le nom. Ce sont les exclus de toutes sortes, nouveau nom de la pauvreté : handicapés, marginaux, drogués, victimes du sida, migrants, étrangers, réfugiés, chômeurs, prisonniers, prostitués, femmes enceintes en détresse, etc. Dans ces besoins divers, n'oublions pas ceux qui sont liés aux convictions éthiques de l'Église : la même Église ne peut proclamer haut et fort l'interdit de l'avortement, sans mettre de manière visible des centres d'accueil pour des femmes enceintes que tout leur environnement porte à avorter... Les diacres seront la visibilité évangélisatrice du Christ serviteur qui lave les pieds de ses disciples.** »

Ces hommes, mariés pour la plupart et insérés dans le monde, nous aideront à découvrir un nouveau langage chrétien, c'est-à-dire à évangéliser la culture nouvelle qui s'élabore. Nous misons actuellement sur la nouvelle évangélisation pour donner un souffle nouveau à l'Église, pouvons-nous nous passer de ces témoins du service? Ne sont-ils pas au milieu de nous ceux qui rendent visible le Christ serviteur ? Je conclus par ces simples mots qui soutiennent notre espérance : faisons confiance à l'Esprit !

Raynald Brillant, ptre
27 novembre 2011

ENTRE L'APPEL ET L'ORDINATION

Raymond Ross, d.p.

1/ Le premier appel au diaconat

L'appel au diaconat permanent m'est venu de l'abbé Hervé Beaulieu qui a été curé chez-nous à Saint-Anaclet de 1971 jusqu'à son décès en 1978. Il n'avait que 60 ans. C'est un prêtre qui a marqué beaucoup ma famille. Il était très considéré et respecté dans la communauté. Son décès a laissé un grand vide.

Un samedi soir, après la messe, M. Beaulieu me demande de le rejoindre à la sacristie; il a quelque chose d'important à me dire. Or, ce dont il voulait me parler, c'était du diaconat permanent. Nous sommes à l'automne 1977. Après en avoir causé pendant une bonne demi-heure, il me dit: «ce que je veux te dire, c'est que tu devrais songer à t'engager dans le diaconat permanent». Ma réaction a été un éclat de rire. Lui, bien sérieux, ajoute : *Je t'invite à y penser sérieusement; prends le temps que tu voudras et vient me revoir pour me dire ce que tu en penses.* Son interpellation m'a atteint jusque dans les tripes et m'a fait réfléchir.

Deux ou trois mois plus tard, je suis retourné le voir pour lui faire part de ma réflexion et lui dire que je prenais au sérieux l'appel qu'il m'avait lancé. C'est alors qu'il m'a référé à M^{gr} Philippe Saintonge qui venait de terminer une tournée des paroisses afin de connaître l'opinion des curés sur la restauration du diaconat permanent dans le diocèse. Celui-ci m'a fait part qu'il avait constaté chez certains d'entre eux des réticences assez fortes contre cette éventualité. Or, cela avait comme ralenti, sinon arrêté, tout le processus de restauration du diaconat dans le diocèse.

M^{gr} Saintonge m'avait dit ceci : *Je crois sincèrement au diaconat permanent ; ce serait une grande grâce pour notre diocèse. Je crois que tu es appelé pour ce ministère, mais la route va être longue.* Alors, retiens bien ce que je vais te dire : *Que ton engagement dans l'Église soit toujours en fonction de ton baptême et non en fonction qu'un jour tu seras diacre.* Cela est toujours resté bien imprimé, en caractère gras, dans mon esprit et dans mon cœur. C'était là pour rester.

2/ Les années d'espérance

Un jour, le bon M^{gr} Saintonge me propose de m'inscrire à des cours, au Département des sciences religieuses de l'UQAR; ce qui me permettrait, disait-il, d'acquérir une formation qui me serait utile dans mon engagement en Église. C'est ce que j'ai fait sans hésiter. Aussi, j'ai prié l'Esprit Saint, sans me lasser, afin qu'il entretienne en moi ce désir de servir l'Église dans un service diaconal, si un jour on m'y appelait vraiment!

Au mois d'août 1978, je rencontre donc M. Jean-Yves Thériault, qui est le directeur du département des sciences religieuses de l'UQAR. Je constate alors que M^{gr} Saintonge avait préparé le

terrain puisqu'on me propose de m'inscrire au baccalauréat en théologie et de prendre tout le temps qu'il faudra pour y arriver.

À ce moment là, je travaillais à la Régie des Assurances Agricole du Québec à Rimouski. Je devais partager mon temps entre ce travail, ma famille, les études et le bénévolat en paroisse. J'avoue que j'ai eu des périodes assez difficiles à traverser, mais ça en valait la peine. J'ai mis 10 ans pour obtenir mon baccalauréat en théologie. Je dois dire que c'est grâce à l'encouragement et à la compréhension de mes professeurs et à la complicité de mon épouse et de nos enfants que j'y suis parvenu. Je ne leur dirai jamais assez: MERCI, MERCI.

J'ai vécu de belles expériences d'engagements dans ma communauté paroissiale. De 1984 à 1992, j'ai fait de l'animation pastorale scolaire au primaire, et au premier cycle du secondaire. Entre 1984 et 2003, j'ai été responsable de l'initiation sacramentelle auprès des jeunes pour le premier pardon, l'eucharistie et la confirmation. Je devais donc recruter des catéchètes et coordonner leur travail, tout en étant catéchète moi-même.

En 1990, j'ai fait un stage en pastorale au Centre Hospitalier Régional de Rimouski, ce qui me préparait, sans le savoir vraiment, à mon engagement au Foyer de Rimouski. C'est à la fin de ce stage que l'abbé **Jean-Guy Nadeau**, v.g. m'a demandé si j'accepterais de faire équipe avec l'abbé **Léonard Gosselin**, l'aumônier du Foyer de Rimouski qui désirait prendre sa retraite. Avec quelqu'un pour partager la tâche, celui-ci pourrait poursuivre encore quelques années. J'ai accepté et nous avons passé ensemble quatre belles années, au grand plaisir des résidents et du personnel soignant.

Donc, de janvier 1991 à juillet 2002, j'ai été agent de pastorale au Foyer de Rimouski. J'ai fait équipe avec trois aumôniers, qui se sont succédé durant ce temps. Quelle belle expérience enrichissante sur le plan humain et spirituel que cet engagement auprès des personnes âgées, malades, ou en fin de vie. Il y avait une belle complémentarité, entre nous: l'aumônier, moi-même, le personnel et les familles.

3/ Mon engagement diaconal

J'ai été ordonné diacre le 1^{er} juillet 1995 par M^{gr} **Bertrand Blanchet** à Saint-Anaclet où je demeure avec ma famille depuis 1963. Je me considère privilégié. J'ai toujours eu une belle complicité avec les prêtres avec qui j'ai eu à oeuvrer. Ne sommes-nous pas appelés à travailler en complémentarité à la mission de l'Église, tout en se respectant dans nos responsabilités et nos champs d'actions respectifs. Ne sommes-nous pas les collaborateurs de Dieu dans le champ de Dieu?

Au mois d'août 1995, la communauté de Saint-Anaclet accueillait un nouveau curé, feu l'abbé **Gérald Tardif**. Après la célébration de l'eucharistie, j'ai fait sa rencontre. Celui-ci m'a dit : *Raymond, tu es ordonné diacre permanent. Ce que je souhaite, c'est que tu m'aides à accomplir ma mission de prêtre, et moi, je vais t'aider à accomplir ta mission de diacre.* Nous avons travaillé 8 ans ensemble dans la plus belle harmonie et le respect l'un de l'autre et de nos responsabilités respectives. Il m'a confié la préparation et la célébration des baptêmes ; j'en ai toujours la responsabilité. Et il m'a demandé de garder la responsabilité de l'initiation sacramentelle des

jeunes. Je fais aussi des visites à domicile pour celles et ceux qui demandent une présence et une attention particulière sur le plan humain et spirituel. Je leur apporte la communion une fois par mois. Ma communauté paroissiale m'a toujours bien encouragé et apprécié dans mon engagement ecclésial, comme diacre permanent. En retour, je m'applique à avoir la même attitude envers tous les bénévoles engagés au sein de la communauté et je m'emploie à promouvoir la relève. Avec mon épouse, les enfants et nos petits-enfants, je suis très heureux dans mon ministère diaconal, heureux d'apporter ma collaboration à la Mission de l'Église de Rimouski. ■

ÊTRE L'ÉPOUSE D'UN DIACRE

Micheline Bourgoïn, Mont-Joli

Quand mon mari (Jacques Lord) m'a confié qu'il aspirait à servir l'Église comme diacre permanent, j'ai eu quelques hésitations, malgré le fait que je lisais à travers ses engagements pastoraux des signes évidents de son désir. Mes hésitations étaient surtout d'ordre "environnemental": qu'allaient dire nos proches qui connaissaient bien nos limites? Après tout, nous étions des époux, des parents avec des enfants bien de leur temps, des chrétiens comme les autres... alors pourquoi nous ?

Je dis "nous" parce que tout au long de sa formation, j'ai vécu avec Jacques une merveilleuse aventure, remplie d'éveils qui nous ont fortifiés tous les deux dans notre vie humaine, spirituelle et conjugale. Les E.V.C. (*Exercices dans la Vie Courante* de Saint Ignace) ont été un excellent moyen de croissance et déterminant dans le nécessaire discernement précédant la prise de décision. Ce parcours de préparation fut long, mais combien bénéfique.

La décision prise par Jacques, et partagée par moi et nos enfants, de demander l'ordination diaconale est venue comme un fruit mûr. Depuis l'ordination, je suis heureuse de partager son vécu comme diacre. Je m'efforce de demeurer objective, tant qu'il se peut, afin que son service soit à la fois généreux, désintéressé et utile pour l'Église de Jésus Christ. Concrètement cela se traduit par une participation aux diverses formations, aux retraites, aux consultations et à des comités, ainsi qu'à l'organisation de journées de réflexion concernant les épouses de diacres.

Mon époux étant un homme entier et profondément rejoint par la Parole, - il suffit pour s'en convaincre de l'entendre rêver l'Église de demain -, je me plais à lui faire la critique, question de toujours mieux servir ensemble les communautés chrétiennes.

Infirmière de formation, la retraitée que je suis continue de se faire proche et aidante auprès des malades et des délaissés. Si j'avais à résumer en quelques mots mon vécu relatif au diaconat de mon mari, je dirais que ce fut et que c'est toujours une bénédiction pour moi de pouvoir communier à sa vocation. ■

DEVENIR DIACRE : POUR QUI ? POUR QUOI ?

Daniel Langlais, candidat au diaconat

Diacre... Pourquoi? Pour qui?

Pour répondre à ces questions, je vais essayer de vous faire sentir par des exemples et des citations qu'on peut retrouver un peu partout dans les livres, dans Internet et même dans des histoires transmises de bouche à oreille, cet appel qui se passe en moi depuis longtemps et ce, dans le laps de temps qui m'est accordé. Je suis encore candidat au diaconat, donc encore dans le sein de ma mère... Je n'ai pas été ordonné, donc je ne suis pas encore clerc.

L'histoire du diaconat nous montre avant tout une résistance à cause de la peur de perdre sa place (par exemple, aujourd'hui, je pourrais dire que je n'ai plus rien à dire car trois personnes compétentes sont passées avant moi...). Or, chaque personne est unique, ainsi que la réception de chaque message. Pour l'annonce de l'Évangile, nous avons besoin des charismes de chacun, de chacun de ses signes. C'est au cœur de la vie que tout se passe. Comme disait un grand pape : N'ayez pas peur.

Lorsqu'on recherche le saint Graal dans les aventures d'Indiana Jones, n'est-on pas en quête de ce que nous, chrétiens, détenons déjà dans la présence réelle du Christ dans l'eucharistie?

Mais, Dieu existe-t-il? Un homme est chez son coiffeur. Ce dernier lui dit : Tu es croyant? Il répond : Oui. Alors, le coiffeur commence à lui dire : Dieu n'existe pas, la preuve, il y a la violence, les guerres, les meurtres, etc. L'homme, après sa coupe, demande à son coiffeur de venir voir à la fenêtre et de regarder. Il lui dit : Regarde tous ces gens aux cheveux longs, c'est évident que les coiffeurs n'existent pas, sinon ils les auraient tous coupés? Il répond spontanément : Ben voyons, ma pancarte est là, ils n'ont qu'à venir chez moi, ils sont libres, je vais les accueillir, ça ne veut pas dire, s'ils ne viennent pas, que je n'existe pas. Tu le sais. L'homme répond : C'est justement.

Avoir la **foi**, c'est mettre sa confiance en Jésus comme en un Sauveur, se laisser sauver par Jésus, se laisser aimer et se laisser pardonner par Dieu qui cherche à nous rejoindre personnellement en tout ce que nous vivons.

« Les diacres sont, au milieu du monde, témoins du Christ Serviteur. (Je suis au milieu de vous comme celui qui sert. Luc 22,27). »

Alors moi, Daniel Langlais, je vous le dis, Dieu existe et je lui réponds « Me voici », je ne suis pas digne de te recevoir mais dis seulement une parole et je serai guéri. **« Être diacre, c'est s'enraciner dans la famille, la profession, la société, pour dire et signifier l'Amour fidèle du Père ».**

Faire route : « Jésus est le chemin la vérité et la vie », il nous conduit vers Dieu. Lors de mes cours de théologie, j'avais pris l'habitude (à l'exemple de mes professeurs) d'identifier Dieu par un triangle. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Nous sommes en présence d'une vraie triangulation. Lorsque je me rends à une nouvelle destination, je peux tenter d'y aller au « Pifomètre », c'est peut-être possible que je me rende à destination, mais cela peut arriver que je me perde en chemin, que je retrouve des obstacles imprévus car je n'ai pas pris le bon chemin. Tôt ou tard, j'aurai besoin de repère. Cependant, si mon voyage est préparé, étudié avec des signes, des repères, cela me facilitera le voyage en principe et le rendra plus agréable.

Bien sûr, de nos jours, il est possible d'avoir un **GPS**. C'est grâce à une triangulation que je peux me situer et connaître exactement ma position et savoir que je suis dans la bonne direction. Mais si la carte n'est pas la bonne (ou pas mise à jour) alors ça ne marchera pas. Je peux même m'y fier et arriver de bonne foi dans un « cul de sac ». Ici, en tout temps, malgré cet instrument précieux qui est fiable, je sais parce que c'est **humain** que cela n'est pas parfait, il peut y avoir défaillance pour une multitude de raisons. (Si un GPS ne marche pas pour une raison ou pour une autre, et même s'il me conduit dans une mauvaise direction, après la colère je dois me demander Pourquoi et trouver le problème. Si je généralise et que je rejette cet appareil en disant que « C'est de la bouillie pour les chats » alors c'est moi qui suis le pire. J'ouvre une parenthèse. Même en présence de l'appareil le plus perfectionné sur terre, je dois garder ma vigilance, faire appel à mes sens, c'est-à-dire faire preuve de discernement. Ceci dit, pour en finir, il ne faut pas oublier que si la communication est rompue, qu'il y a interférence, cela va peut-être être difficile de se brancher sur la source!

Il faut savoir d'où on vient et où on va pour faire du sens et être heureux, des repères ça peut aider. Prenons l'exemple des deux gars de la construction qui posent tous les deux des briques côte à côte. À la question : Qu'est-ce que tu fais? L'un répond : je pose des briques sans arrêt... Je vous laisse imaginer son état d'esprit... Quant à l'autre, avec le sourire, il vous répondra qu'il construit un hôpital pour enfants, que ce qu'il fait va sauver des vies et redonner de la joie et de l'espoir à des milliers d'enfants... Voyez-vous la différence et l'importance d'une vision partagée?

« Faire œuvre d'Église, en tant que diacre, c'est être marqué par une fidélité profonde et personnelle au Christ, pour faire corps avec Lui, Lui qui est venu parmi nous pour sauver, remettre debout, accueillir...C'est être ouvert à l'imprévu de l'Esprit de Dieu pour inventer, créer, nourrir, comprendre, aider, prier en toute fraternité. ».

Comme chrétien, suis-je branché sur la vraie source? La communication est-elle bonne? Y-a-t-il trop d'interférence? (J'ai besoin d'autres moyens, d'autres signes) ma carte est-elle à jour pour le monde d'aujourd'hui? En plus de mon discernement pour m'en assurer, j'aurai besoin de bons repères. **Être en communion cela ne se fait pas seul.**

« Un diacre, c'est un chrétien qui vit son baptême et qui, par l'ordination, devient signe visible de l'amour de Dieu pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui. C'est un privilège de pouvoir enseigner non pas sa propre sagesse mais celle de Dieu. Bien sûr, cela nécessite de se mettre avant tout à l'écoute de la parole de Dieu. La source.

Contrairement au satellite et au GPS, Dieu (la source) est toujours présent, fidèle, c'est nous qui ne le sommes pas pour diverses raisons. La preuve c'est que lorsque nous ne sommes pas clairement branchés sur lui, d'autres le sont! Il est donc là. **« Quand le diacre célèbre mariage ou baptême, quand il travaille, quand il s'engage auprès des hommes et des femmes de ce temps, il manifeste l'Amour gratuit de Dieu».**

En résumé

Pourquoi une ordination?

- Une ordination est un don de l'Esprit fait à l'Église.
- Il donne à celui qui le reçoit la grâce et la force d'accomplir son ministère.
- Cela donne un caractère public à la mission reçue.
- Bien qu'on conserve nos activités professionnelles, nous changeons d'état pour faire partie du clergé.

-C'est répondre « oui » à l'appel du Père afin de partager avec sa communauté ce mystère d'amour du Père céleste.

Diacre pour Qui?

- 1) Pour accueillir et rendre partenaires et acteurs les *démunis*, les exclus, les sans-voix...en se faisant proche. **C'est le service de la charité. Une présence concrète pour ceux qui ne sont pas facilement rejoints par le message d'amour et d'espérance apporté par Jésus.**
- 2) Pour le *monde*, afin que l'homme soit pris en compte dans les divers secteurs d'évolution du monde (urbanisme, nouvelles technique, santé, éducation, communication, etc.) et pour maintenir le dialogue avec ceux qui croient autrement, grâce à l'écoute et à l'annonce d'une parole d'espérance; **C'est le service de la parole. Par son témoignage dans son milieu de vie et son annonce plus explicite de la Bonne Nouvelle du Christ, par l'homélie, la catéchèse, la préparation aux sacrements, etc., ou encore dans le service de la liturgie.**

Conclusion

Le diacre est le signe du Christ-Serviteur : « Le Fils de l'homme est venu, non pour être servi mais pour servir » (Mt 20,28). « Par sa vie familiale, son activité professionnelle, son insertion dans la vie sociale, associative et politique, le diacre est « en prise » avec le monde d'aujourd'hui. De par son ordination, il est pleinement partie-prenante de la vie et de la mission de l'Église. Il devient un acteur privilégié pour dire à l'Église les attentes et les besoins des hommes et des femmes de notre temps. Il est aussi bien placé, pour faire connaître à ceux et à celles qu'il rencontre dans la société le message de l'Évangile et la parole de l'Église, au-delà des clichés véhiculés par les médias.

« Il est vrai que tous les baptisés sont appelés au service, à la suite du Christ. Mais il est bon que certains soient ordonnés à cette fonction, et deviennent signes de ce que tous doivent faire : car le service n'est pas facultatif, il est essentiel!

« L'amour vrai ne peut pas être enfermé dans une famille : il tend à agrandir la famille, il tend à se répandre... D'ailleurs la famille que Jésus nous propose, n'est-ce pas le monde entier ? Et le bonheur que nous recherchons tous pour notre famille, ce n'est pas un bonheur égoïste qu'on pourrait consommer seul entre quatre murs : c'est plutôt une lumière qui rayonne...Ce n'est pas pour rien qu'une famille, c'est un foyer!» (*Pratiquant tous les jours*, Vol. 2 1984, p.16-25).

Que la Paix, espérance du Sauveur, puisse naître en chacun de nous et autour de nous.

Institut de pastorale
28 novembre 2011